



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 044-214400301-20251015-D20251069-DE

7300 L-SD
SLO



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 18 février 2025

**Direction régionale des Finances Publiques des Pays
de la Loire et de Loire-Atlantique**

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96

mél. : drfip44.pole-valuation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric DUMOND

téléphone : 06 14 60 34 49

courriel : eric.dumond@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 22163874

Réf OSE : 2025-44030-06385

Le Directeur régional des Finances
publiques des Pays de la Loire et du
Département de la Loire-Atlantique

à

Monsieur le Maire
de la commune de
LA-CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'une parcelle (ZA 263) sise rue de la ville Saulze à La-Chapelle-Des-Maraïs.

Par saisine du 28/01/2025, vous avez sollicité un avis du Domaine dans le cadre du projet de cession d'un délaissé communal cadastré ZA 263.

La surface de la parcelle est de 16 m². Elle est située en zone U1a.

La valeur vénale de ce terrain est estimée à 115 € assortie d'une marge d'appréciation de moins 10 % pour la valeur minimale de vente.

La durée de validité du présent avis est de 18 mois.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par
délégation,

Dumond Eric,
Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.